

MONSIEUR GERARD GUILLAUME
PRESIDENT
BILLOM COMMUNAUTE
35 AVENUE DE LA GARE
63160 BILLOM

Clermont-Ferrand, le 15 juillet 2025

Objet : Financement du dispositif MOBIPLUS

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un amendement a été adopté lors de la session départementale du 7 juillet, afin de rétablir l'enveloppe budgétaire allouée au dispositif MOBIPLUS à hauteur de 120 000 euros, comme en 2024. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour notre territoire.

Pour rappel, les personnes âgées ne pouvaient plus bénéficier de cette aide, alors qu'elles représentaient, en 2024, 90% des bénéficiaires du dispositif. Et pour nos aînés, ces déplacements constituent bien souvent leur seul lien avec l'extérieur et sont un vecteur essentiel de lien social.

Cette décision vise donc à répondre concrètement aux préoccupations largement partagées par les élus locaux. Elle marque notre volonté collective d'écouter les territoires, de respecter nos aînés et de préserver la dimension humaine de l'action publique départementale.

Nous restons mobilisés pour garantir à chacun un accès équitable aux services, et notamment à la mobilité, levier fondamental de cohésion sociale.

Par le présent courrier, nous vous sollicitons afin que vous puissiez relayer cette information auprès des communes de votre territoire. A l'évidence, il nous semble essentiel que l'ensemble des acteurs locaux soit informé de la décision du Département concernant le rétablissement du dispositif MobiPlus.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

Joël-Michel DERRE

Valérie PASSARIEU